Informations sur la sécurité du produit

Bac d'entrepôt pour batteries au lithium-ion de type LIL, tôle d'acier, couvercle verrouillable, empilable 3 fois, diff. tailles

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 138891, 138890, 138889, 138888

Instructions de sécurité:

- Stockage sûr des batteries au lithium-ion endommagées et défectueuses nécessaire.
- Garantir le respect des prescriptions de protection contre l'incendie grâce à l'utilisation du produit de remplissage breveté PyroBubbles®.
- Toujours fermer le couvercle et bien le fermer lors du transport et du stockage afin d'éviter les fuites de liquides.
- Ne pas surcharger les conteneurs afin d'éviter les dommages structurels ou les débordements de liquides.
- En cas d'utilisation avec des chariots élévateurs ou des transpalettes, veiller à respecter la hauteur d'encastrement de 100 mm et tenir compte des appareils utilisables.
- S'assurer que les conteneurs sont empilés sur des surfaces stables et planes afin d'éviter qu'ils ne se renversent.
- Risque d'étouffement et d'incendie en cas de manipulation ou de stockage incorrect des piles.
- Couvercle verrouillable pour éviter tout accès non autorisé.
- Évitez le contact avec l'eau.
- Veiller à la protection contre les incendies : Il y a risque d'incendie si les piles sont endommagées.
- Manipuler les appareils strictement selon les instructions du fabricant et ne les utiliser que pour l'usage prévu.
- Conserver le récipient hors de portée des enfants.
- Ne pas stocker dans des endroits accessibles à tous ou inappropriés afin de minimiser les risques d'incendie.
- Si le récipient est endommagé, le retourner immédiatement au fabricant ou au centre de traitement des déchets.
- Le cas échéant, consulter et respecter les fiches de données de sécurité des batteries.
- Porter des vêtements de protection lors de la manipulation de batteries défectueuses.
- Éviter tout contact du visage ou de la peau avec les électrolytes déversés.

Date: December 2024